

L'IREQ

Journal du Syndicat Professionnel des Scientifiques de L'IREQ

Enfer et Dame Nation

Début des années 60, roulant de Valleyfield, en direction de Beauharnois, quand la voiture paternelle ressortait du tunnel de la voie maritime, elle passait devant les 1,600,000HP de la centrale de Beauharnois et apparaissaient ensuite les flammes colorées et les longues fumées suspectes que crachaient à l'année longue les cheminées de l'usine énorme et crasseuse de l'Union Carbide. Le paternel disait : « *prenez un grand respir les ti-gars, on va traverser l'enfer* ». Ça m'est resté, l'enfer de Beauharnois et ses 10 000 habitants qui formaient bien malgré eux la capitale de la pollution de l'air au Québec à l'époque. Je suis un fils du Suroit; pas de ce projet qui fait marcher des foules d'opposants, non, de la région du Suroit. Aujourd'hui, quand on dit que le projet de 835MW équivalait à la dépense énergétique de 600 000 voitures, ou à la consommation d'énergie de 300 000 maisons ou à la combustion à plein régime de 60 000 fournaises à l'année longue, je n'y peux rien, l'image de l'enfer de Beauharnois me revient encore et toujours. Et si cet enfer-là fait grincer Esther la sœur verte, il y a peut-être bien un diable là-dessous.

En ce temps d'eau de Pâques qui, souhaitons-le-nous, remplira bientôt nos grands réservoirs, il est bon de réfléchir au poids de l'homme dans l'histoire du monde afin de résister à la tentation de la résumer par une succession de pillages du patrimoine des tribus voisines. Un modèle aussi simplifié du monde permet sans doute d'expliquer la

guerre du feu, quelques invasions barbares, deux ou trois croisades et autres épopées sanglantes; mais il serait désespérant d'arrêter là notre représentation de la vie en société. Et bien que l'on constate encore aujourd'hui les effets néfastes de cette quête de puissance qui enrichit telle ou telle corporation habile à abuser ignoblement des fonds publics, notre propos s'intéresse plutôt à ceux qui la mettent en échec.

Pensons, chers lecteurs, à l'invention de la démocratie qui fut dans la succession des siècles, certains s'étant avérés plus lumineux que d'autres, une incessante, ingrate, et difficile bataille de citoyens contre l'avidité, l'intimidation, l'esclavage, les abus de pouvoir et le mépris des puissants. Gardons à l'esprit (honné soit qui mal y pense) le souvenir de ces hommes et de ces femmes de toutes les époques qui, à une vision manichéenne du monde, ont défendu l'idée que l'acquisition honnête et prudente de la richesse individuelle devait être encadrée par des principes, des droits, des actions et des lois qui en assurent la redistribution équitable pour tous et longtemps. Comment baisser les bras devant l'idée du profit infini sans faire injure à tous ceux qui ont bâti HQ et ont fait en sorte que l'intérêt commun prime sur l'intérêt privé pour soutenir durablement une démocratie digne de ce nom.

L'intérêt commun exige que l'on préserve pour le bénéfice de nos petits enfants, futurs citoyens du monde, les beautés et les richesses dont nous tirons avantage. Les principes 1) de précaution et >>>

MISSION, RECHERCHE ET ...

Le dernier plan stratégique d'HQ¹, en première de couverture, rappelait qu'au cœur même de la Loi sur Hydro-Québec, à l'article 22, le législateur clairvoyant a marqué très clairement l'importance qu'il accordait à la recherche en inscrivant cette intention dans la mission même d'Hydro-Québec. *Mission*: La société a pour objets de fournir de l'énergie et d'œuvrer dans le domaine de la recherche et de la promotion relatives à l'énergie, de la transformation et de l'économie de l'énergie, de même que dans tout domaine connexe ou relié à l'énergie.

Cette mission est assortie d'une *Vision* pour HQ: Devenir un chef de file mondial dans le domaine de l'énergie en mettant en valeur son expertise au bénéfice de ses clients, de ses employés, et de son actionnaire, tout en y associant des partenaires dans une perspective d'affaires... et de *Valeurs* dont le Respect de l'environnement avec les collectivités et la Protection du futur.

Cette même entreprise a également souscrit aux principes énoncés à la Charte du E7 pour le développement durable, venant en tête de liste celui de s'efforcer de créer des stratégies d'énergie durable à long terme pour préserver un environnement de qualité et améliorer le niveau de vie.

Plan stratégique 2004-2008: HQ une société d'état à vocation commerciale, octobre 2003.

enfer et dame nation>>>

2) d'équité intergénérationnelle nous ramènent ainsi à un devoir de citoyenneté responsable d'où toute naïveté est exclue, et notamment celle qui abandonnerait aux grossistes, aux financiers et aux paradis-fiscalistes la garde exclusive des ressources naturelles. Ces principes qui occuperont une place croissante dans les décisions énergétiques internationales sont déjà au cœur même de la politique énergétique du Québec, et il se trouve de plus en plus d'acheteurs et de vendeurs pour s'échanger des crédits d'émissions polluantes sur les marchés financiers au fil des ans. Le dernier polluant sur le marché des crédits à l'énergie verte étant le CO₂, produit incontournable de la combustion et responsable de la majorité des émissions de GES (GHG en anglais), vecteur principal des changements climatiques observés partout sur la planète.

Alors ? Une avalanche de chiffres et de données techniques plus compliquées que complexes ne saurait remplacer au pied levé une politique de l'énergie basée sur le développement durable. N'a-t-on pas tout à gagner en développant efficacement et agressivement notre portefeuille de ressources naturelles renouvelables et complémentaires que sont l'éolien et l'hydraulique ? En prime, on accumulerait des green miles à chaque année. On parle ici de sources énergétiques durables contribuant directement à la stabilité des prix, à la sécurité d'approvisionnement à long terme et à l'atteinte directe des objectifs internationaux de réduction des émissions de GES. Les québécois n'ont-ils pas démontré récemment leur ouverture à participer efficacement et rapidement à réduire leur consommation d'électricité et manifesté leurs préoccupations sociales et environnementales ? Alors ?

Qu'est-ce que le Québec attend pour poursuivre son rôle de chef de file mondial dans la gestion proactive du riche portefeuille d'énergies vertes qu'il possède en Amérique du Nord ? La politique énergétique du Québec le prescrit. Hydro-Québec sait même faire cela, et l'a démontré de façon plus que convaincante dans son histoire. Pourquoi s'interdire aujourd'hui de songer à cette époque pas si lointaine où le Québec a su oser une première fois sa propre route énergétique ? Le second tronçon de la route verte doit s'ouvrir. Et l'enfer n'est pas l'option la plus sage, ni la plus nécessaire. Messieurs les régisseurs... vous êtes les gardiens du paradis.

BERNARD SAULNIER,
Chercheur

DES GROUPES ENVIRONNEMENTAUX ANNONÇAIENT, LE 27 JANVIER DERNIER, LA CRÉATION D'UNE COALITION CITOYENNE APPELÉE QUÉBEC-VERT-KYOTO.¹ ILS JUSTIFIENT SA NAISSANCE PAR LE FAIT QU'UNE MAJORITÉ DE GENS AU QUÉBEC NE SE SENT PAS ÉCOUTÉE EN CE QUI A TRAIT AUX DOSSIERS DE L'ÉNERGIE EN GÉNÉRAL ET CELUI DU SUROÏT EN PARTICULIER. LA MISSION DE LA COALITION EST DE S'OPPOSER AUX POLITIQUES ÉNERGÉTIQUES D'HYDRO-QUÉBEC ET DU GOUVERNEMENT CHAREST QUI SONT NUISIBLES D'UN POINT DE VUE ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ÉCOLOGIQUE, DE RÉVÉLER TOUTE LA DÉSINFORMATION PRATIQUÉE PAR LES RELATIONS PUBLIQUES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTAT ET DU GOUVERNEMENT LIBÉRAL, ET ENFIN, DE DÉMONTRER QU'IL EXISTE DES ALTERNATIVES VERTES AUX SOURCES D'ÉNERGIE POLLUANTE ET D'INCITER LES DÉCIDEURS À LES ADOPTER.



MANIFESTATION CONTRE LE SUROÏT ET REcul DU MINISTRE HAMAD

Comme première action, la coalition invitait les citoyens à exprimer leur désaccord face au projet de centrale au gaz naturel du Suroît en se joignant à une manifestation le 1^{er} février. Plusieurs milliers de manifestants ont répondu à l'appel et déambulé du square Dominion au siège social d'Hydro-Québec, ce qui en fait la plus importante manifestation environnementale de l'his-

toire. Des Syndicat a de centrale peu avant lumière².

La gr exercées o dès la sem gie se voit dossier. N (polluante! jet. Rappé jours pour plus tard l avaient cl audiences, pour prép Devant c Ressources reculer un logement jusqu'au 3 devra étab d'électricit



Le gars des nouvelles l'a annoncé en primeur pendant son bulletin/ «On signe pas d'accord sur l'environnement» ont déclaré les Américains / Même si la terre est devenue une cour à scrap / Pis qu'avant longtemps on va être rayés de la map les Cowboys fringants

représentants du SPSSI y étaient. Le président du avait d'ailleurs accordé une entrevue sur ce projet e fort controversé, entrevue qui fut diffusée, un t la manifestation, à l'émission *Les années-*

rogne populaire et les nombreuses pressions ont eu raison du gouvernement qui a dû reculer aine suivante. C'est ainsi que la Régie de l'éner-t confier le mandat de réexaminer l'ensemble du Mais plusieurs n'y voient qu'un écran de fumée (!) visant à masquer un report temporaire du pro-elons que la Régie ne disposait alors que de 60 r émettre son avis, lequel devait être rendu au le 8 avril. Les organismes associés à la coalition lairement fait savoir qu'ils boycotteraient les , puisque qu'on ne leur consentait que 15 jours arer et déposer leurs mémoires à la Régie. e boycottage généralisé, le ministre des s naturelles, Sam Hamad, se voit forcer de e seconde fois. Le 11 février, il annonce un prot du délai imparti à la Régie, accordant à celle-ci 30 juin pour émettre ses recommandations. Elle plir l'augmentation de la capacité de production té nécessaire d'ici 2010 et étudier les options de

production pour répondre à l'accroissement de la demande. Concernant ce dernier volet, Jean-Marc Pelletier proposaient une série d'alternatives au projet du Suroît dans le cadre de l'émission *Les affaires et la vie* du 14 février.³

Voyant avec quelle efficacité le mouvement citoyen a pu faire bouger les choses, nous ne pouvons que souhaiter à la coalition Québec-Vert-Kyoto toute la vitalité et le dynamisme dont sont empreints leurs porte-parole, les *Cowboys fringants*. Nous prend l'envie d'entonner avec eux : *Le gars des nouvelles l'a annoncé en primeur pendant son bulletin/ «On signe pas d'accord sur l'environnement» ont déclaré les Américains / Même si la terre est devenue une cour à scrap / Pis qu'avant longtemps on va être rayés de la map* (La tête à Papineau).

JOHANNE LAPERRIÈRE

- ¹ Adresse du site Internet de la coalition www.quebec-vert-kyoto.org
- ² Pour entendre les propos de Jean-Marc Pelletier, www.radio-canada.ca/radio/lumiere et consultez l'édition du 1^{er} février 2004.
- ³ Pour l'écouter, tapez l'adresse suivante : www.radio-canada.ca/radio/affaires, édition du 14 février 2004.



L'histoire d'Hydro-Québec

De l'intérêt public à la Loi de marché

Pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire d'Hydro-Québec, nous vous invitons à écouter celle racontée par Louis-Gilles Francoeur aux auditeurs de l'émission Indicatif Présent. Instructif. Et tout ça en moins d'une demi-heure...

Alors, allez-y, tapez

www.radio-canada.ca/radio/indicatifpresent, sélectionnez, à gauche, la chronique **Environnement**, puis choisissez le document *L'histoire d'Hydro-Québec - 4 février 2004*. Vous pourrez ainsi mieux saisir pourquoi, depuis 1981, la logique de marché a pris le pas sur l'intérêt public à la société d'Etat. J.L.

Plume cérémoniale

La morosité règne dans la hiérarchie d'HQ. La plume cérémoniale à encre dorée qui sert à signer les conventions de travail aurait disparu vers la fin de l'année 2003, ce qui fait qu'HQ est incapable de signifier sur papier à ses chercheurs qu'elle leur reconnaît une importance comparable à celle qu'elle a témoigné à tous ses autres groupes d'emploi en 2003. Les constables d'HQ seraient les derniers employés à en avoir profité en décembre. Alors, si quelqu'un la trouve, rappez-la au Bureau du SPSSI qui la remettra à son propriétaire, ça serait gentil. **B.S.**

Ce journal est publié quatre fois l'an et payé par le SPSSI, 210, boul. Montarville, bureau 3014, Boucherville, (Qc) J4B 6T3
téléphone : (450) 449-9630
télécopieur : (450) 449-9631
courriel : secretariat@spsi.qc.ca
<http://www.spsi.qc.ca>

COMITÉ DE RÉDACTION

Georges Gaba, chercheur
Bernard Saulnier, chercheur
Johanne Laperrrière,
conseillère syndicale

CONCEPTION GRAPHIQUE

Guyline Hardy Design
IMPRESSION
Imprimerie Daniel Boulet inc.

Les articles publiés dans L'Irequis reflètent les opinions de leurs auteurs et ne sauraient engager la responsabilité ou lier d'aucune façon le SPSSI et ses officiers.



Dépôt légal
Bibliothèque nationale
du Québec 2004



Pour un plus grand rayonnement
La version intégrale de ce bulletin, format « pdf », se retrouve sur le site Web du SPSSI sous la rubrique « Journal L'IREQUIOS » figurant en marge.

Congé de compassion

Le gouvernement fédéral annonçait, le 4 janvier dernier, l'entrée en vigueur d'un nouveau programme de prestations de compassion. Ces prestations ont pour but de venir en aide financièrement aux personnes devant s'absenter de leur travail pour fournir des soins ou un soutien à un membre de la famille atteint d'un problème de santé grave qui risque d'entraîner sa mort. Mais la compassion du gouvernement canadien a une limite puisque la durée du congé payé (55 % du salaire) ne peut dépasser six semaines.

Sachez cependant que la Loi des normes du travail, de compétence provinciale, a également été modifiée l'an dernier afin de permettre à un travailleur de se prévaloir d'un congé d'une durée maximale de 12 semaines sur une période d'un an pour s'occuper d'un parent gravement malade et, jusqu'à 104 semaines, s'il s'agit de son enfant qui risque de mourir (art.79.8 de la LNT). Le congé est toutefois sans solde. Québec réclame d'ailleurs le rapatriement du programme de prestations de compassion du fédéral, lequel est subventionné à même la caisse de l'assurance-emploi, et une somme de 80 millions pour le financer.

Ces six semaines de prestations de compassion pourront donc aider un tant soit peu le travailleur éprouvé. Afin de connaître les conditions d'admissibilité au programme, savoir qui est considéré membre de la famille ou pour tout autre renseignement concernant le programme de prestations de compassion, rendez-vous à l'adresse suivante : www.hrdc-drhc.gc.ca/ae-ei/pubs/prestations_compassion.shtml

JOHANNE LAPERRIÈRE
CONSEILLÈRE SYNDICALE

Les chercheurs du LTE

Les chercheurs du LTE n'ont pas hésité à alerter les députés et les élus municipaux de la région face aux compressions budgétaires imposées par Hydro-Québec et la perte de personnel qu'entraîneront ces coupes au laboratoire de Shawinigan. Les élus ont déploré à leur tour cette décision qui engendrera des impacts négatifs à court, moyen et long terme tant pour le laboratoire que pour la région.

Camille Lemire, chercheur et membre du Bureau, confiait à un journaliste du Nouvelliste¹ que la clause de la convention collective - qui prévoit que le personnel temporaire est soumis à une période d'évaluation de 24 mois - « a été instaurée en 1997 pour éviter de garder les gens dans un statut temporaire indéfiniment. À ce moment, un chercheur pouvait attendre dix à quinze ans avant d'avoir sa permanence. » Il poursuivait en lui expliquant que « ces départs (de chercheurs) vont créer des trous » et ajoutait que les « dossiers devront être refilés à d'autres chercheurs, ou même à l'extérieur. À Shawinigan, on est un petit groupe, avec des expertises différentes. Ce n'est pas évident de remplacer quelqu'un. Tout le monde est occupé à plein temps. »

Dans une opinion transmise au même quotidien, M. Mainguy, retraité d'Hydro-Québec résidant à Longueuil, donnait son appui aux chercheurs du LTE et demandait à son ex-patron, monsieur Elie Saheb, « de revenir sur (sa) décision de couper dans le LTE. »

En effet, comment peut-on justifier

à la défense de leur laboratoire

une telle décision chez Hydro-Québec, alors qu'en novembre dernier - soit un mois plus tôt - celle-ci vantait son « ambitieux » plan d'efficacité énergétique dont la réalisation repose en grande partie sur l'expertise et la compétence des chercheurs du LTE?

Jacques Martel, directeur principal à l'IREQ, interrogé par le journaliste du Nouvelliste, attribuait le problème à la convention collective plutôt qu'aux restrictions budgétaires. Il déclarait : « Quand on accorde une permanence à un employé, il reste avec nous pendant 35 ans. » M. Martel souhaiterait-il qu'une deuxième classe de permanents soit créée à l'instar de ce qui existe chez vos collègues spécialistes? Une clause a été introduite lors de la conclusion de leur première convention collective qui prévoit que les « permanents » embauchés après une date donnée ne bénéficient pas de la protection d'emploi accordée aux employés permanents embauchés avant ladite date².

Mais ces interventions des chercheurs et des représentants de la région n'auront pas été vaines puisque nous apprenions dans un récent article du Nouvelliste³ que les élus du Centre-de-la-Mauricie avaient rencontré messieurs Elie Saheb, Jacques Martel et Gaétan Lantagne. Ces derniers, disent-ils, se sont montrés rassurants en leur mentionnant que la « nouvelle » orientation du laboratoire, qui consiste dorénavant à trouver des moyens de réduire la consommation d'électricité, annonce des beaux jours à l'établissement de recherche. Ils ont ajouté qu'il n'y aurait pas de coupes budgétaires au LTE et qu'aucunes n'étaient envisagées dans les années à venir. Mieux, il y aurait même possibilité à court et moyen terme de voir davantage d'investissements au centre de recherche. Alors, comme diraient les anglos, walk the talk...

J.L.

¹ Le Nouvelliste, 13 décembre 2003, *Le LTE perd de précieux chercheurs*, journaliste Guy Veillette.

² Voir la convention collective des spécialistes à l'adresse suivante: www.sspqh.org, plus particulièrement les articles 12.04 et 29.01.

³ Le Nouvelliste, 12 février 2004, *Rencontre rassurante pour le Centre-de-la Mauricie*, journaliste Marie-Eve Lafontaine.

**N'HÉSITEZ PAS
À FAIRE CONNAÎTRE
VOS OPINIONS...**

I Contactez le SPSSI à
secretariat@spsi.qc.ca

Et

demain ???

Pour ceux d'entre vous qui après la lecture des premières phrases s'offusqueraient, je plaide l'indulgence du savoir, pas le mien; le vôtre. Loin de moi toute idée polémique ou écrit pamphlétaire, je me dois à l'heure où le bateau de la recherche ne coule pas encore, Dieu merci, mais où le capitaine et les sous-officiers ont volontairement ou non jeté par-dessus bord les instruments et sont obligés de naviguer à vue d'œil, de me poser comme vous certaines questions. De ce bateau, comme vous, j'en fais partie et, contrairement à la tradition navale, les capitaines de notre navire sont et seront les premiers à déguerpir en cas de naufrage. Ceci n'est pas un jugement mais une simple constatation, espérant toutefois que l'avenir me donnera tort.

Je me dois d'écrire ce texte pour deux raisons. Primo, pour le chercheur que je suis ou que j'essaie d'être et qui finalement se rend compte que de nos jours exercer ce métier devient un parcours de combattant. Secundo, pour le père que je m'efforce d'être à mes heures perdues... et qui pense toujours avoir commis un péché capital en vantant dans ses moments d'élucubrations les bienfaits de la recherche ou d'études universitaires poussées au-delà de la moyenne. Nous nous plaignons tous, à juste titre, de l'envahissement des sites X avec un facteur multiplicatif variant de 1 à 3 pour nos enfants et nous savons tous quoi dire à nos mômes dans ces cas. Il y a certaines choses qui à force d'être entendues ne nous choquent plus mais qui devraient nous faire grimper dans les rideaux. Que dire à un enfant qui écoute avec vous une radio respectable sur le chemin de l'école et qui entend le résultat d'un sondage effectué la veille sur une ligne ouverte portant sur cette question : «*L'éducation est-elle nécessaire pour réussir dans la vie ?*» Devinez la réponse.

Qu'un chercheur devienne un employé presque nuisible, moins utile ou peu utilisable pour une compagnie d'utilité publique œuvrant presque en marge de la conscience sociale et qu'un certain sondage plus ou moins farfelu aboutisse à une réponse aberrante, on est en droit de se poser des questions. Cette dérive est loin d'être conjoncturelle, c'est plutôt une affaire de société. Que des clients à la bienheureuse époque de l'approche clients-fournisseurs traitaient certains chercheurs de trop académiques, ils avaient le droit, ils étaient les patrons et avaient le gros bout du bâton et on était les laissés-pour-compte. Qu'on ne permette pas aux chercheurs de s'impliquer davantage dans l'Institut de génie en énergie électrique sous prétexte qu'ils sont trop éloignés des réalités malgré tous les efforts consentis pour être aux ordres des clients, c'est méprendre le rôle dévolu à la recherche.

Bien d'entre nous voyions dans la prise en main de la gestion de la recherche par des chercheurs, le dernier rempart à son avilissement et partant de ceux qui la font. Pour une fois, nos vœux avaient été exaucés mais les attentes n'étaient pas toujours au rendez-vous. Bien sûr, certains ont essayé de tenir le fort, d'autres ??? Mais globalement

Spectateurs impuissants, certains dont je fais partie, assistent révoltés aux fourbisements des armes pour un combat paraissant à bien des égards inégal mais dont l'issue n'est pas pour autant certaine. N'en

déplaît à certains, l'IREQ n'est pas une manufacture, alors, puis-je me permettre de procéder d'une manière cartésienne? C'est quoi le principal enjeu? L'avenir de l'IREQ, des futurs chercheurs et partant d'une partie de la jeunesse qui penserait au grand dam de certains qu'une instruction poussée en vaudra toujours la peine. Donc, au-delà de nos considérations que je qualifierais presque de mesquines vu l'importance de l'enjeu, nos doléances de part et d'autres: pour certains c'est le pouvoir, l'autorité; pour d'autres la pension de retraite, le salaire.... pouvons-nous pour une fois aller à l'essentiel? **Quel institut laisserons-nous à ceux qui auront le malheur de venir après nous ?**

Un vieux, peut-être que chez moi ce mot a une connotation différente de la vôtre, encore une fois je plaide l'indulgence, m'a dit un jour: «*Si tu ne vois dans tes enfants que les petits enfants de tes parents et tu agis en conséquence, tu auras réussi ta vie*». Un certain Hypocrate l'avait dit autrement mais d'une manière restrictive: «*Nous donnerons aux fils ce que nous avons reçu des pères...*». En d'autres termes, ce que je veux dire par ces citations c'est juste essayons dans ce bras de fer de faire perdurer l'IREQ, de le quitter avec un léger pincement au cœur plutôt qu'avec une immense joie comme c'est devenu l'habitude et de voir dans les yeux des nouveaux cet enthousiasme que nous avions jadis. En oubliant l'essentiel, en refusant toute objectivité face aux enjeux, en nous comportant comme une horde d'égoïstes nombrilistes ne pensant qu'à une satisfaction personnelle et immédiate, nous prendrons alors, comme pour nos déficits gouvernementaux, une hypothèque sur le devenir de ces quelques rares jeunes qui veulent encore pousser un peu plus le savoir. Pour eux, ce sera alors la cohabitation avec les barbares que nous sommes en voie de devenir, si ce n'est déjà fait. Au fait qui parle encore d'invasions?

Pour ceux d'entre nous qui avons assisté au dernier discours de Lionel Boulet, il nous disait: «*Soyez les warriors de la compagnie*». À voir la confrontation qui s'annonce, il ne nous restera qu'à fumer un calumet de paix sur les cendres de l'IREQ, calumet peut-être rempli de pot, mince consolation.

Je plaide l'indulgence.

GEORGES GABA, CHERCHEUR